École élémentaire publique de Villiers en Plaine Route de Niort 79160 Villiers en Plaine Circonscription de Parthenay

Compte-rendu du Conseil d'école du 10 mars 2015

Présents:

M Morineau : Maire de Villiers en Plaine M Civrais : Directeur de l'école élémentaire

Mme Beausse : adjointe au Maire, chargée des affaires scolaires et périscolaires

Mme Grelier: conseillère municipale

M Duvallon : DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale)

Les RPE: Mesdames Guéret, Gouffié, Fazilleau, Sauvage, Cadet, Birot et Martineau, et, Monsieur

Dupuy

Les enseignants : Mesdames Auvinet, Migaud et Sicot, et M Mangin

Excusés:

M. Teyssèdre : IEN de circonscription

Madame Sagot, Madame Gatien

Madame Deler, Messieurs Peyrard, Lathus

Mme Alibert : enseignante (décharge de direction)

Mme Luneteau et Mme Anquetil: AVS

Ouverture de la séance : 18h35

A-VIE SCOLAIRE

1- Effectifs

A ce jour 164 élèves fréquentent l'école. (1 radiation et 3 inscriptions depuis janvier)

2- Personnel

Une étudiante préparant son entrée en master est venue en stage pendant une semaine dans la classe de Ce2.

Madame Sagot est remplacée pendant deux semaines par Madame Gatien.

Madame Anguetil, AVS, va quitter l'école le 18 mars prochain.

Pendant la période hivernale le personnel absent n'a pas toujours été remplacé en raison de la difficulté à trouver du personnel remplaçant disponible par l'inspection.

3- Santé

Un cas de gale a été signalé aux familles.

En janvier-février l'absentéisme des élèves fut très important.

4- Hygiène

Les enseignants ont constaté une augmentation du nombre d'enfants se brossant les dents pendant la pause méridienne.

5- Sécurité

Depuis le mois de septembre on recense 3 accidents d'enfants.

Le deuxième exercice incendie a eu lieu le 19 janvier. Quelques enfants ont manifesté de l'angoisse, la classe de CM2 a été confronté à la situation de handicap (un élève se déplaçait à l'aide de béquilles). Le bilan fut positif malgré un temps d'évacuation légèrement plus long, car il a permis aux élèves d'échanger avec leurs enseignants concernant leurs craïntes et / ou de se confronter à une situation nouvelle.

Le prochain exercice aura lieu courant mai.

B – APPRENTISSAGES

1- Suivi des actions du Projet d'école :

Axe 1 : Amélioration de la compréhension des énoncés de problème

Le bilan est positif, tous les enfants ont travaillé en équipes sur des défis. Du côté des parents, les APC ont un côté ludique par la façon dont l'exercice est proposé et les enfants apprécient de changer d'enseignant pendant ce petit temps.

Après concertation, les APC sur la cinquième période seront orientés sur l'orthographe, en conservant l'organisation.

Axe 2: Différenciation pédagogique

Les élèves sont impliqués dans la construction du règlement intérieur de l'école. Deux élèves référents ont été élus dans chaque classe. Ils font remonter les idées de la classe afin de produire un règlement en quelques règles et interdictions et un autre règlement détaillé.

Ils vont également être amenés à réfléchir en classe à des sanctions pour manquement au règlement. Le but est de leur apprendre le respect de soi et d'autrui.

Axe 3 : Le parcours de l'élève : de l'école au collège

Conseil des maîtres cycles 1 et 2 2 conseils école-collège Comme chaque année, des échanges auront lieu entre les classes de GS et de CP.

Afin de préparer les CM2 à leur entrée au collège, la journée du 4 juin est prévue au collège de Coulonges sur l'Autize pour leur faire découvrir les locaux et les différentes matières enseignées.

La classe de CM1 va être initiée à la prévention routière et à la prévention de sécurité.

2- Suivi des actions du projet pédagogique annuel

La commémoration du 11 novembre fut très belle, une soixantaine d'élèves furent présents. Concernant les palmes de la CAN, toutes les séances de lecture sont terminées, reste le vote. Toutes les classes sont allées visiter l'exposition sur les noms de rues de Villiers en Plaine à la médiathèque.

Les classes de CP et CP-CE1 ont terminé leurs séances de natation. Cette nouvelle activité fut positive pour les élèves et sera probablement reconduite. La classe de CE1-CE2 a encore quelques séances de prévues. L'équipe enseignante remercie encore la commune et les parents accompagnateurs.

La mise en réseau du parc informatique est effective. De nouveaux ordinateurs ont été donnés gracieusement aux écoles.

La connexion à internet est possible depuis toutes les classes sauf celle de Madame Sicot.

Dans la classe de CM2, un intervenant (Monsieur Métayer) est venu présenter les dangers d'internet.

La classe de Monsieur Civrais correspond avec une classe allemande.

Il est prévu, prochainement, de diffuser une vidéo faite par l'éducation nationale concernant le harcèlement à l'école à l'ensemble des classes. Cette diffusion sera suivie d'un débat.

Concernant le temps périscolaire l'association « lire et faire lire » continue d'intervenir sur le temps méridien et le soir.

L'APE a offert un spectacle aux enfants au moment de Noël, et a offert un goûter pour le carnaval.

RASED: interventions de la maîtresse E auprès d'élèves de tous les niveaux, et du psychologue scolaire (bilans et entretiens).

Équipes de Suivi de Scolarisation : 3 / Équipes Éducatives : 4

C – INFORMATIONS MAIRIE

Présentation du protocole de transfert des responsabilités et le PEDT (voir la pièce jointe). Une réunion du comité de pilotage est à définir.

D – MATERIEL ET TRAVAUX DES ECOLES

Ayant anticipé l'ouverture de classe pour septembre 2015, la mairie a commandé un modulaire. Les enseignants souhaiteraient obtenir deux tableaux blancs supplémentaires.

La demande pour rallonger le filet séparant la cour de l'école de la route départementale est renouvelée.

E – QUESTIONS DES PARENTS D'ELEVES

Questions à destination de l'équipe enseignante :

Des parents ayant des enfants scolarisés sur les deux écoles nous ont fait remonter des soucis concernant les sorties à 11h50. Serait-il possible de prêter une attention particulière au respect de cet horaire afin que les enseignants de la maternelle n'attendent pas trop les parents concernés ?

Les élèves qui prennent le bus sortent les premiers, les autres ne peuvent sortir qu'une fois le bus parti. Cependant les enseignants vont y prêter attention.

Avez-vous constaté une augmentation du nombre d'accidents survenant dans la cour de l'école ces dernières années? Si oui, quelles solutions pourraient être proposées pour tenter d'en abaisser le nombre?

Le nombre d'accidents est stable depuis quelques années, sachant que le nombre d'élèves sur ces mêmes années est croissant. Seul le nombre d'incidents est croissant. C'est avec le « vivre ensemble » et le respect d'autrui que les solutions arrivent.

Au sein de l'équipe enseignante, y a-t-il des personnes formées au brevet de Sauveteur Secouriste du Travail (SST) ou à la formation de prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1)?

Tous les enseignants ont reçu une formation, mais aucun recyclage. Ce recyclage, s'il devait exister, serait à la charge de l'éducation nationale, et n'est pas prévu pour le moment.

Des parents rapportent des comportements agressifs et de la maltraitance physique et psychique entre enfants ? Afin d'informer les enfants sur les mécanismes de la maltraitance et ses

conséquences, serait-il envisageable de proposer un échange avec les enfants par leur enseignant ou un intervenant extérieur ?

C'est en impliquant les élèves dans la construction du règlement intérieur, en les responsabilisant qu'ils vont prendre conscience de l'autre.

D'autre part, comme cité plus haut, l'école a prévu la diffusion d'une vidéo sur le harcèlement, suivie d'un échange/débat. Dans chaque classe les enseignants feront de la prévention dans ce sens.

Questions à destination de la municipalité :

La municipalité a-t-elle reçu des informations de l'inspecteur concernant l'éventuelle ouverture de classe à la rentrée 2015 ?

Après avoir pris contact avec l'inspection, la mairie rapporte que si les effectifs restent stables l'ouverture sera effective.

Quelle est la solution envisagée si l'ouverture était confirmée ?

Un modulaire est commandé et sera installé courant juillet. Il sera placé derrière le modulaire actuel, en décalé.

Concernant les cases pour personnes à mobilité réduite (PMR) face à l'école élémentaire, il s'avère peu pratique et surtout dangereux que le passage protégé (passage piéton) se situe juste en face de celles-ci. En effet le conducteur stationné sur une case PMR, souhaitant repartir, est obligé de reculer sur le passage protégé. Après vérification, il n'existe pas d'obligation concernant la distance réglementaire entre une case PMR et un passage protégé. Aujourd'hui seule une préconisation de 5 mètres existe, en quelque sorte une distance de visibilité.

Le problème va être étudié.

Le personnel municipal intervenant auprès des élèves de l'école élémentaire est-il formé au SST ou au PSC1 ?

Un recensement va être fait, des formations vont être proposées.

Chaque année, à la saison des pluies, le parking de la garderie devient boueux ? A quand une solution durable et efficace ?

Une expertise est menée sur cette situation. Une zone de parking sera délimitée en amont de la garderie. La surface sera ensuite gravillonnée.

Nous avons eu beaucoup de plaintes de parents dont les enfants ont les bas de pantalons mouillés dès qu'il pleut, apparemment de l'eau stagnerait dans la cour de l'école, y aurait-il des solutions envisageables ?

La question va être posée au service technique.

Toujours concernant les journées pluvieuses et froides, pendant les 45 minutes d'APS les enfants qui le souhaitent ne pourraient-ils pas disposer d'un endroit chauffé ?

le Maire

M Morine

Il n'y a pas de local disponible.

Fin de séance : 20h40

Fait le: 16/03/2015

les secrétaires de séance

Me Guéret/M Civrais

les RPE

Me Guéret

le directeur

M Civrais